

BILAN

SECTEUR CUNICOLE

2016



D^{re} Annick Marier, médecin vétérinaire, Direction de la santé animale



Au mois d'août 2016, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a reçu un signalement de mortalités subites et importantes concernant des lapins de compagnie d'une ferme située dans la région du Bas-Saint-Laurent. Le diagnostic de maladie hémorragique du lapin (MHL) a été confirmé par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Cette maladie cause une hépatite aiguë souvent mortelle pour les lapins touchés.

Jusqu'à ce jour, la maladie était absente du pays. Au Canada, la MHL est une maladie à notification immédiate. Au Québec, elle est une maladie désignée en vertu du Règlement sur la désignation des maladies contagieuses ou parasitaires, des agents infectieux et des syndromes. Compte tenu du caractère hautement contagieux et grave de la maladie, ce virus représente une menace pour la santé des lapins et pour l'élevage cynicole au Québec.

Le MAPAQ a travaillé en collaboration avec l'ACIA dans ce dossier et s'est assuré de tenir informés les acteurs du secteur. Un bulletin zoosanitaire sur la maladie leur a été acheminé et un avis a été diffusé afin de rehausser leur vigilance à l'égard de cette condition. Les médecins vétérinaires praticiens, les producteurs et les propriétaires de lapins ont été invités à communiquer rapidement avec le MAPAQ en présence de signes cliniques compatibles avec la maladie. L'ACIA a mené une enquête dans trois fermes qui ont été mises en quarantaine et la maladie a été détectée dans une seule d'entre elles. Des efforts ont donc été déployés afin d'éradiquer la maladie. Le 1^{er} décembre 2016, l'enquête s'est terminée et les quarantaines ont été levées. Il est à noter que ce virus ne présente aucun risque pour la santé humaine ou pour la salubrité des aliments.